

## Trélivan augmente son enveloppe de subventions pour soutenir les associations



La maire, Suzanne Lebreton, fière du nombre d'associations travaillant sur la commune, veut les préserver au maximum.

La covid a mis à mal les finances des associations. La commune de Trélivan a donc décidé d'augmenter son enveloppe subventions 2022.

Deux ans de covid ont mis à mal les associations. À Trélivan, les élus leur donnent donc un petit coup de pouce via les subventions qui passent au total de 14 017 € à 17 535 €, soit pour chacune une augmentation de 1 à 2 %.

L'AST Foot recevra 3 500 € et l'Amicale laïque 1 620 € (8,90 € x 180 enfants) pour son arbre de Noël. Recevront 141 €, l'AST motos, le club VTT-cyclo, l'association GBK, les Anciens combattants, l'Amicale laïque, les chasseurs, Fleur de Blé noir, les Amis du Val Drouet, l'Association Téléthon, le Comité de jumelage, le CLCT, l'Amicale du personnel communal, l'Amicale de l'école Mosaïque, le CLeM, Trélivan animation, avec deux subventions (Chants de marins et théâtre).

### 1 500 € pour l'Ukraine

Le Comité de jumelage recevra 1 000 € pour la venue de Montgailhard, et le Club de gymnastique féminine 500 € à titre exceptionnel pour sa survie, en plus de sa subvention pour les enfants de 92 €. La Chambre des métiers sera dotée de 160 € (40 €/Trélivannais apprenti), L'Enfant dans le Ville de 120 € et la Chamaille de 1 309 €. Les associations extérieures recevront entre 89 et 51 €.

La commune a décidé en solidarité avec l'Ukraine d'accorder 1 500 € (0,50 € x 3 000 habitants).